



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 24 JUIN 2024

Affaire n° 01-20240624

Installation du nouveau Conseiller municipal

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

24 juin 2024

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 17 juin 2024

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 48
- représenté : 1
- absent : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre juin à quatorze heures et sept minutes, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jack Gence, doyen d'âge

### Étaient présents :

Augustine Romano, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Albert Gastrin, Francemay Payet-Turpin, Bernard Picardo, Martine Corré, Charles Emile Gonthier, Catherine Turpin, Dominique Gonthier, Mimose Dijoux-Rivière, Maurice Hoarau, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Noéline Domitile, Daniel Maunier, Mansour Zarif, Marie-Claire Boyer, Jean-Pierre Thérincourt, Marie-Lise Blas, Serge Técher, Sylvie Jean-Baptiste, Serge Sautron, Liliane Abmon, Jean-Philippe Smith, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Allan Amony, Evelyne Robert, Eric Ah-Hot, Doris Técher, Jean-Pierre Georger, Véronique Fontaine, Henri Fontaine, Régine Blard, Jean Richard Lebon, Sylvie Leichnig, Jack Gence, Josian Soubaya Soundrom, Anissa Locate, Antoine Lebian, Nathalie Bassire, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Jean-Yves Félix, Monique Bénard, Gilles Henriot

### Était représentée :

Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## Affaire n° 01-20240624 Installation du nouveau Conseiller municipal

Sous la présidence du doyen d'âge Monsieur Jack Gence,

Sur la convocation qui a été adressée le 17 juin 2024 par Monsieur Jacquet Hoarau, adjoint, agissant pour le Maire empêché, en application de l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet n° 2024/1053/SG/DCL/BCLCI du 17 juin 2024 portant démission d'office de Monsieur André Thien-Ah-Koon de son mandat de Conseiller municipal de la commune du Tampon,

**Vu** le Code électoral, notamment l'article L.270,

**Vu** le courrier du 17 juin 2024 relatif au remplacement de Monsieur André Thien-Ah-Koon au sein du Conseil municipal du Tampon, adressé à Monsieur le Préfet,

**Vu** le courrier du 17 juin 2024 adressé à Monsieur Antoine Lebian, suivant dans l'ordre de présentation de la liste « Tampon Avenir »,

**Considérant** qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de Monsieur André Thien-Ah-Koon au sein de l'assemblée délibérante,

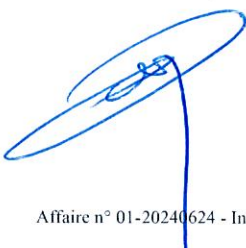
**Considérant** que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », conformément à l'article du Code électoral sus-visé,

**Le Conseil municipal,**  
**réuni le lundi 24 juin 2024 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

### Prend acte

**Article unique** de l'installation de Monsieur Antoine Lebian en tant que Conseiller municipal en remplacement de Monsieur André Thien-Ah-Koon.

Le Président,



La secrétaire de séance,

